

DELEGATION DE Monsieur Jean-Charles PALAU

D-2011/601

REGAZ - Réseaux gaz de Bordeaux. Rapport annuel d'activité et financier de l'exercice clos le 30/09/2010. Information du Conseil Municipal.

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2009-2010 est le troisième exercice depuis la création du groupe Gaz de Bordeaux, issu de la restructuration juridique qui a consisté à séparer les activités de réseau de celles de fourniture d'énergie et services associés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Cet exercice 2009-2010 bien que très satisfaisant (résultat net de 11,8 millions d'euros), confirme les contraintes auxquelles devra faire face ces prochaines années Régaz, à savoir :

- une baisse constante du nombre de Points de Consommation (PCE) avec un delta d'environ 500 changements par an au profit d'une autre énergie,
- des économies d'énergie de l'ordre de 0,6% par an sur l'ensemble des volumes transités,
- une baisse du tarif d'acheminement a minima de 0,7% par an.

Autres évènements

- La climatologie a cette année encore été plus favorable que celle servant de base au budget ;
- Modification du tarif ATRD (Accès des Tiers au Réseau de Distribution) au 1er juillet 2009 (augmentation de 7.8%) avec impact significatif sur cet exercice (ce tarif n'avait pas été mis à jour depuis le 1/1/2006).
- L'exercice 2009/2010 a été marqué par la tendance à la baisse d'activité sur le développement commercial, la poursuite du programme d'élimination des fontes « graphite sphéroïdale 1ère génération », la réalisation de l'opération Margaux Cantenac, la poursuite du programme d'élimination des canalisations en acier des Boulevards de Bordeaux et le renforcement des moyens sur le programme de sécurisation des immeubles anciens..
- 350 sécurisations d'immeubles collectifs anciens sur BORDEAUX avec pour objectif d'éliminer les ouvrages en plomb situés à l'intérieur du bâti, ainsi que les nourrices de distribution en plomb à l'extérieur, ont été effectués. Cette activité permet de pallier la baisse des travaux liés au développement commercial.

L'ENERGIE TRANSITEE

L'exercice 2009-2010 a connu une climatologie permettant de générer une énergie transitée et un chiffre d'affaires précisés dans le tableau ci-dessous :

Clients tous tarifs	2009-2010
Quantité d'énergie acheminée (en GWh)	4 802
Recettes d'acheminement hors prestations (en milliers d'euros)	63 989

LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Grâce à l'action commerciale de REGAZ, les nouveaux raccordements au réseau gaz naturel permettent d'enregistrer 33.70 GWh de consommations qui se répartissent de la manière suivante :

- 18.85 GWh pour le marché de l'habitat (soit 2 146 logements) ;
- 14.85 GWh pour le marché professionnel.

Le résultat très satisfaisant sur le marché de l'habitat neuf en nombre de logements confirme la dynamique de ce marché en volume. Cependant, ce marché fait apparaître des contraintes liées à la baisse des consommations unitaires impulsée par le Grenelle de l'environnement et les labels associés. Sur le marché de l'Habitat Existant, l'activité repose sur la dynamique créée par la rénovation énergétique des logements.

Sur le marché professionnel, les placements gaz naturel enregistrés en neuf sont pénalisés par la baisse significative de l'activité de construction neuve de bâtiments publics (les mises en chantier chutent de 64% entre 2008 et 2009). En revanche, le segment Services et Industrie des décideurs privés a enregistré sur le marché du neuf des résultats supérieurs aux attentes, le chauffage des grands volumes et le process industriel restant des valeurs sûres du gaz naturel face à une offre réversible électrique très performante en commerces et en immobilier d'entreprises

RESULTAT NET DE L'EXERCICE ET SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les soldes intermédiaires de gestion et le rapport financier de la société.

Compte de résultat REGAZ (en K€)	2009/2010
Chiffre d'affaires	72 119
<i>% variation</i>	7,2%
+/- production stockée et immobilisée	11 679
- achats consommés	-3 091
Marge brute	80 707
<i>% CA</i>	111,9%
- charges externes	-22 874
Valeur ajoutée	57 833
<i>% CA</i>	80,2%
- impôts et taxes	-1 605
- salaires et traitements	-13 027
- charges sociales	-8 434
+ subvention d'exploitation	35
Excédent brut d'exploitation	34 802
<i>% CA</i>	48,3%
- dotations aux amortissements nettes des reprises	-10 187
+/- autres produits et charges	-2 485
- dotations aux provisions nettes des reprises	-1 189
Résultat d'exploitation	20 941
<i>% CA</i>	29,0%
+ produits financiers	885
- charges financières	-2 433
- dotations aux provisions financières nettes	0
= résultat financier	-1 548
+ produits exceptionnels	2 198
- charges exceptionnelles	-1 965
- dotations aux provisions exceptionnelles nettes	0
= résultat exceptionnel	233
- participation des salariés	-881
- impôts sur les sociétés	-6 971
Résultat net	11 773
<i>% CA</i>	16,3%

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. PALAU. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, cette communication sur l'activité de REGAZ est relative à l'exercice de l'activité de gestion de réseaux de distribution du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010.

Cet exercice a été marqué par quatre événements remarquables :

Une climatologie favorable ;

Une augmentation du tarif d'Accès des Tiers au Réseau de Distribution de REGAZ facturé au fournisseur de gaz utilisant son réseau au 1^{er} juillet 2009 dans le cadre d'un nouvel arrêté ministériel. Ce tarif n'avait pas été réévalué depuis le 1^{er} janvier 2006. Il est révisé désormais tous les ans au 1^{er} juillet.

Ensuite un maintien du coût d'exploitation ;

Enfin une politique d'investissement soutenue dans la maintenance, l'évolution technologique et le développement du réseau.

Vous avez dans le corps de cette communication le détail des chiffres d'exploitation.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, vous disiez en juillet :

« Je voudrais préciser au Conseil que le gouvernement a décidé afin de ne pas pénaliser les consommateurs de bloquer dans l'immédiat les tarifs de Gaz de France pour des raisons propres au conditionnement d'approvisionnement en gaz de cette entreprise. »

Vous continuiez en disant :

« J'ai pris avec Jean-Charles PALAU, Président de Gaz de Bordeaux, la décision de maintenir les tarifs dans l'immédiat. Donc pas d'augmentation de tarifs. Je pense en effet que les Bordelais ne comprendraient pas que ce qui s'applique pour 1 an au niveau national à Gaz de France ne s'applique pas aussi à Bordeaux pour Gaz de Bordeaux. »

Aujourd'hui, Monsieur le Maire, effectivement les Bordelais ne comprennent pas que ce qui s'applique au niveau national à Gaz de France ne s'applique pas aussi à Gaz de Bordeaux.

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Je vais être court également et donc un peu caricatural.

La situation de Gaz de Bordeaux telle qu'elle nous est décrite et telle que l'a confirmé M. PALAU, c'est que premièrement les tarifs flambent, et deuxièmement : qu'ils sont heureux les actionnaires de Gaz de Bordeaux ! Parce que c'est bien de ça qu'il s'agit.

Dans la présentation du budget prévisionnel et des résultats de Gaz de Bordeaux sur l'année on s'aperçoit que dans l'année entre ce qui était prévu et ce qui est réalisé, les achats de gaz en valeur ont diminué. Par contre le chiffre d'affaires en valeur, c'est-à-dire les ventes de gaz, eux, ont fortement augmenté de plus de 8%.

La différence entre les deux c'est la gestion de l'entreprise, mais également l'évolution du résultat net qui était prévu à 5,6 millions, et qui est en fait de 11,8 millions d'euros, c'est-à-dire plus du double, ce qui représente une ponction supplémentaire sur les usagers, ce qui est inadmissible. C'est pratiquement du racket puisque finalement on voit que Gaz de Bordeaux est une société qui aurait réalisé ses prévisions même si elle n'avait pas augmenté les prix de vente au usagers.

Et là, finalement, on a une consolidation du résultat net : 16% du chiffre d'affaires pour le résultat net, ce qui est considérable. C'est une des entreprises les plus rentables en France. M. PALAU le sait bien. 16% du chiffre d'affaires.

Et ça continue puisqu'on a augmenté les prix en avril dernier, + 7%, et une nouvelle hausse de 6,7% ce qui fait que déjà cette année on a augmenté le prix du gaz de près de 15%, même si on nous annonce aujourd'hui une diminution de 1% et quelques.

Je vous demande, Monsieur le Maire, en tant que Président de Gaz de Bordeaux, d'annuler toutes les hausses qui seraient dorénavant prévues car cela n'a plus rien d'un service public. Cela devient intolérable. Sachez que les prix sont de 22% supérieurs à ceux de Gaz de France.

Ce n'est quand même pas normal, alors que nous avons la chance d'avoir là une entreprise locale avec des réseaux locaux, etc., d'avoir finalement un prix pour l'utilisateur beaucoup plus important que c'est le cas pour Gaz de France. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Ces augmentations de tarifs de l'énergie, tantôt l'électricité, tantôt le gaz, montrent bien les limites de l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie imposée notamment par l'Europe, et montre bien aussi les limites de la séparation juridique également imposée entre distribution et commercialisation.

Non, il n'est pas logique que les habitants dans une situation de crise importante se trouvent aujourd'hui rackettés par un coût de l'énergie trop important par rapport à leur diminution de pouvoir d'achat.

Je considère que jusqu'à maintenant Gaz de Bordeaux de par justement sa maîtrise publique majoritaire a tenté d'obtenir notamment de la Commission de Régulation de l'Energie l'autorisation dans cette concurrence d'être au même niveau que le grand distributeur Gaz de France.

Monsieur le Maire, vous avez vous-même écrit au gouvernement à la demande du Conseil d'Administration de REGAZ en vue d'obtenir cette égalité de traitement. Je ne comprends pas qu'au plus haut niveau on ne trouve pas logique de considérer aujourd'hui une petite entreprise de distribution comme Gaz de Bordeaux comme méritant des dérogations à un certain nombre de règles imposées par les lois européennes.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je crois que la situation n'a pas grand-chose à voir avec les règles européennes. C'est simplement la traduction de l'évolution des coûts de l'énergie, qu'il s'agisse du pétrole ou du gaz, et de leur répercussion sur les tarifs.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire ici, je pensais que le blocage du prix du gaz décidé par le gouvernement pour Gaz de France s'appliquait à l'ensemble des sociétés de distribution de gaz, et donc à Gaz de Bordeaux. C'est dans cet esprit que j'avais demandé à ce qu'il soit sursis à l'application de la hausse au 1^{er} juillet.

J'ai consulté les autorités nationales, la CRE et les ministères compétents et il m'a été répondu que le blocage décidé par le gouvernement ne s'appliquait pas aux sociétés locales de distribution d'énergie.

Dans la foulée, à l'occasion du Conseil d'Administration du 7 septembre qui s'est tenu sous la présidence de Jean-Charles PALAU, les actionnaires minoritaires de Gaz de Bordeaux ont constaté que les tarifs du 1^{er} juillet avaient été appliqués immédiatement au client professionnel mais pas aux clients domestiques. Ils ont souhaité de manière très ferme que la hausse du 1^{er} juillet soit intégralement et rétroactivement appliquée. Ils ont fait remarquer que la non application du tarif réglementaire constituait pour Gaz de Bordeaux une infraction pénale.

J'ai sous les yeux une lettre du Président de Gaz de Bordeaux, M. Philippe Le Picolot qui m'explique que pour REGAZ s'il n'applique pas ce tarif rétroactivement avec la hausse prévue au 1^{er} juillet il peut être poursuivi pour abus de pouvoir, 5 ans d'emprisonnement et 375.000 euros d'amende en droit civil pour une faute de gestion engageant sa responsabilité civile, qu'il en est de même pour les dirigeants de REGAZ et pour les dirigeants de Gaz de Bordeaux.

Moi je me trouve confronté à cette situation. Donc si la Ville demandait à REGAZ de ne pas appliquer cette hausse de tarif il serait passible de poursuites pénales. Je ne peux naturellement pas prendre ce risque.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé de pratiquer cette hausse qui me paraît tout à fait regrettable. Il va falloir en tirer peut-être les conséquences sur l'actionnariat de Gaz de Bordeaux un jour ou l'autre, parce que si nous sommes paralysés du fait de la constitution de cet actionnariat et que cela nous empêche d'appliquer la politique que nous voulons appliquer, il faudra je pense peut-être changer les choses.

Pour l'instant on ne peut pas faire autrement.

Sur cette délibération qui a été présentée, c'est une simple information du Conseil Municipal. Il n'y a pas de vote.

M. LE MAIRE. -

On pourrait peut-être, sauf objection formelle de la part de certains d'entre-vous, un peu accélérer. Sauf si vous voulez ralentir...

RAPPORT ANNUEL REGAZ COMPTES SOCIAUX 2009-2010

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2011



TABLE DES MATIERES

NOTE LIMINAIRE	1
RESULTAT 2009 - 2010	2
I. L'énergie transitée	3
1.1. Les données climatiques	3
1.2. Le chiffre d'affaires d'acheminement	4
II. Prestations et travaux	8
III. Production immobilisée	8
3.1. Les Investissements réseau	9
3.2. Les Investissements logiciels	10
IV. Achats	10
V. Services extérieurs	10
VI. Autres services extérieurs	11
VII. Impôts et taxes	11
VIII. Frais de personnel	11
IX. Autres charges de gestion courante	11
X. Amortissements et provisions	12
XI. Résultat financier	12
XII. Résultat exceptionnel	12
XIII. Résultat net	12
XIV. Résultat de gestion	13
XV. Suivi budgétaire des investissements hors réseau (€)	15
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	16
XVI. Bilan actif	17
XVII. Bilan passif	18
XVIII. Compte de résultat	19
XIX. Variation des flux de trésorerie	20
ANNEXES	22
XX. Règles et méthodes comptables	23
XXI. Tableau de variation du crédit-bail	24
XXII. Composition du capital social	24
NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF	26
1) Immobilisations incorporelles	27
2) Immobilisations corporelles	28
Immobilisations apportées par la Ville	28
Immobilisations mises en concession par le concédant	29

Immobilisations mises en concession par le concessionnaire	29
Autres immobilisations corporelles	29
3) Immobilisations financières	30
4) Amortissements	31
Amortissement des immobilisations mises en concession par le concédant	32
5) Stocks	32
6) Créances	33
7) Produits à recevoir	34
8) Trésorerie	35
9) Comptes de regularisation	35
NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF	36
10) Provisions pour risques et charges	37
Provisions pensions et autres avantages au personnel	38
Les autres provisions pour charges concernent	38
11) Emprunts et dettes financières	39
12) Autres dettes	40
13) Charges à payer	41
NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	42
14) Analyse du chiffre d'affaires	43
15) Autres produits d'exploitation	43
16) Effectifs	43
17) Charges d'exploitation	44
18) Résultat financier	45
19) Résultat exceptionnel	46
ENGAGEMENTS HORS BILAN	48
20) Primes commerciales	49
21) Engagements financiers	49
22) Fin du contrat de concession	49
23) Imposition différée	49
24) Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	50
25) Participation	51

NOTE LIMINAIRE

Le document qui vous est présenté comprend deux parties.

- La première porte sur le compte de résultat détaillé accompagné d'un commentaire et des réalisations d'investissements.
- La seconde est constituée des informations légales obligatoires.

RESULTAT 2009 - 2010

Le résultat net 2009-2010 de REGAZ (11,8 millions d'euros) est exceptionnel.

11,8 millions d'euros est sûrement un de nos résultats « phares » depuis la création de la SEM et de loin le plus élevé depuis la séparation juridique de nos activités de Réseau et de Commercialisation.

Toutefois, ce résultat « exceptionnel » n'est du qu'à un tarif de transit « exceptionnel » en hausse de 7,8% entre la période juillet 2009 et juillet 2010 (+ 4,4 millions de recettes d'acheminement).

En effet, malgré une climatologie favorable (1647 DJU) l'énergie transitée se situe seulement à 4 802 GWh, confirmant encore sur cet exercice les baisses de consommation enregistrées ces dernières années dans le cadre des économies d'énergie.

Aujourd'hui, avec une climatologie identique à celle d'il y a sept ans, les quantités transitées sont en baisse de plus de 4% (- 0,6% par an).

Cet exercice 2009-2010 bien que très satisfaisant, nous confirme donc les contraintes auxquelles nous devons faire face ces prochaines années, à savoir :

- une baisse constante du nombre de Points de Consommation (PCE) avec un delta d'environ 500 changements par an au profit d'une autre énergie,
- des économies d'énergie de l'ordre de 0,6% par an sur l'ensemble des volumes transités,
- une baisse de notre tarif d'acheminement a minima de 0,7% par an,
- et une réduction de notre écart de prix (+ 22% actuellement) avec GRDF pour maintenir une certaine attractivité.

I. L'énergie transitée

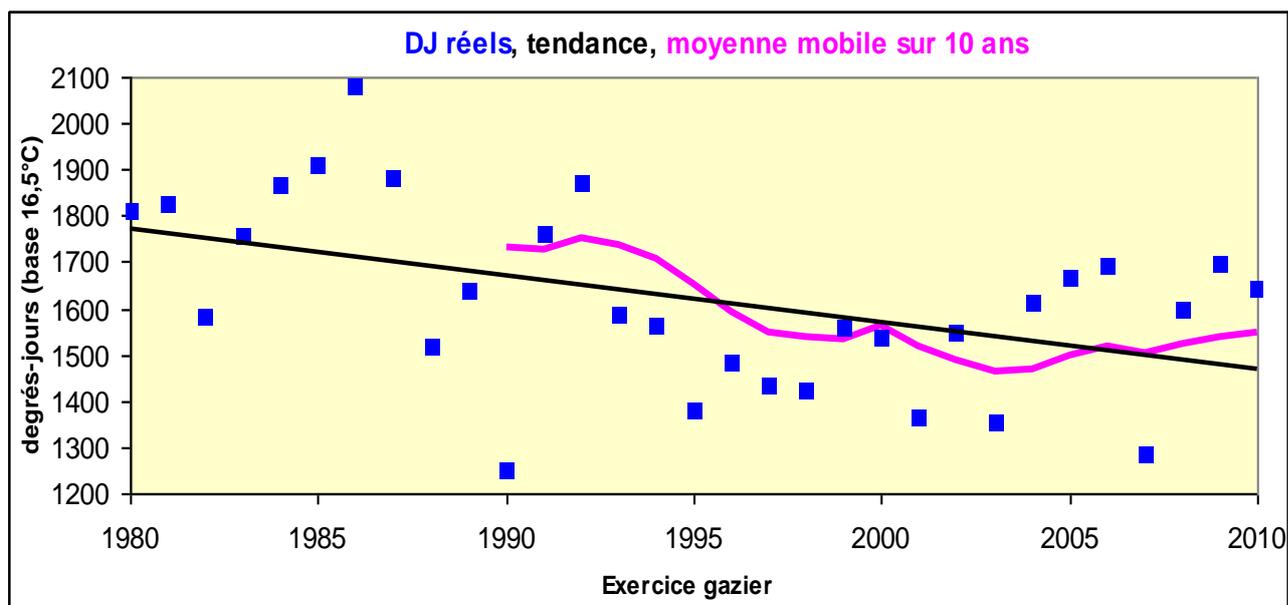
Pour un point de sortie à 1 647 DJU, l'énergie transitée à fin septembre se situe à 4 802 GWh : en baisse de 3,7% par rapport à 2008/2009 (4 986 GWh), mais supérieur de 4% par rapport à la référence budgétaire (4 614 GWh).

Depuis 2 voire 3 ans, la baisse de l'énergie acheminée se confirme. En effet sur la période 2004 - 2006, les quantités transitées se situent autour de 5 050 Gwh pour des degrés-jours situés autour de 1650, résultat à comparer aux 4 802 GWh réalisés pour 1 647 DJU.

1.1. Les données climatiques

L'exercice 2009/2010 a vu une climatologie favorable avec 1 647 DJU enregistrés, soit une baisse de 3% par rapport à 2008/2009 mais néanmoins supérieure de 7,2% par rapport à la référence budgétaire définie à 1 538 DJU.

Degrés-jours



Températures

	2008/2009	Budget 2009-2010	Réalisé 2009-2010
Degrés jours (base 16,5°C)	1 698	1 538	1 647
Moyenne trentenaire DJ	1 619	1 609	1 613
Moyenne décennale DJ	1 538	1 538	1 546

La moyenne trentenaire, comme la moyenne décennale des degrés-jours a remonté grâce à un hiver 2009/2010 « froid », la moyenne décennale se situant désormais à 1 546 DJU.

1.2. Le chiffre d'affaires d'acheminement

Rappel du budget : 58,9 M€
Réalisé : 64,0 M€

L'augmentation tarifaire opérée en juillet 2009 a permis de dégager un surplus de recettes de 4,4 millions d'euros. Ce gain supplémentaire associé à un volume de transit supérieur au budget (+ 188 GWh) du à une climatologie favorable (+ 110 DJU), explique cet écart important entre le budget et le réalisé (+ 5,1 M€, soit + 8,7%).

Tableau récapitulatif, tous fournisseurs confondus :

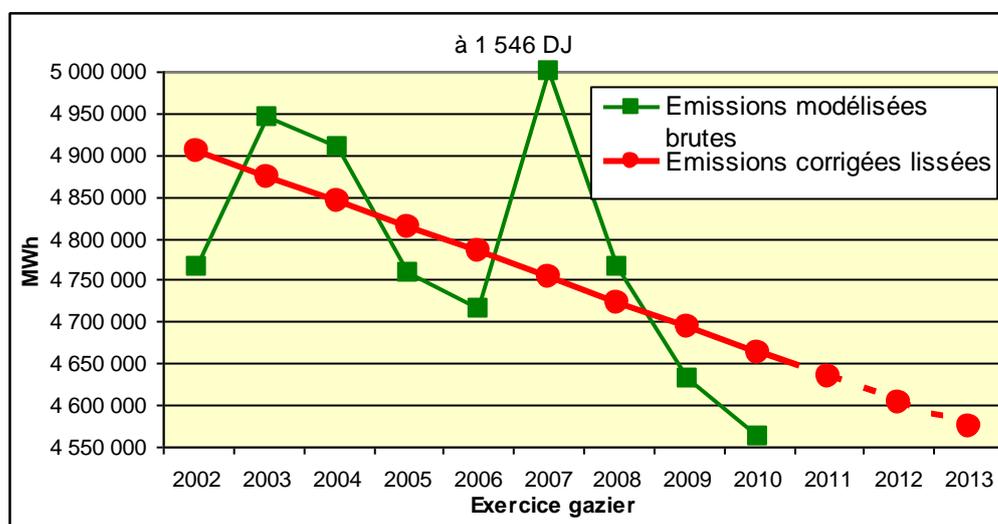
		Réalisé 2008/2009	Réalisé 2009/2010
T1	Nbre PCE	53 257	52 334
	MWh/PCE	2,2	2,7
	MWh	117 061	139 005
T2	Nbre PCE	156 147	156 260
	MWh/PCE	19,5	18,3
	MWh	3 039 716	2 859 403
T3	Nbre PCE	1 133	1 147
	MWh/PCE	850,9	829,9
	MWh	964050	951 861
T4	Nbre PCE	41	40
	Souscription MWh/j	5 713	5 373
	MWh/PCE	19 438,2	19 642,5
	MWh	796 967	785 700
TP	Nbre PCE	3	2
	Souscription MWh/j	562	177
	MWh/PCE	21 359	31 278,5
	MWh	64 077	62 557
Forfait cuisine	Nbre PCE	2 279	3 104
	MWh	2 128	3 166
TOTAL	Nbre PCE	212 860	212 887
	MWh/PCE	23,4	22,6
	MWh	4 983 999	4 801 698

Les émissions dépendent des placements commerciaux mais également des degrés-jours. Aussi, pour appréhender le niveau de progression des placements commerciaux, il convient de corriger les émissions enregistrées en les ramenant sur une même base de référence climatologique, c'est-à-dire 1 546 DJ (moyenne décennale).

Emissions brutes corrigées à 1 546 DJ

Exercices gaziers	Emissions réelles MWh	Degrés-jours réels	Emissions modélisées à 1546 DJ en MWh
Réalisé 2010	4 802 000	1 647	4 562 674
Réalisé 2009	4 984 000	1 698	4 630 189
Réalisé 2008	4 894 000	1 599	4 764 857
Réalisé 2007	4 344 000	1 286	5 001 171
Réalisé 2006	5 070 000	1 692	4 714 454
Réalisé 2005	5 052 000	1 665	4 757 699
Réalisé 2004	5 077 000	1 611	4 909 755
Réalisé 2003	4 466 000	1 356	4 945 799
Réalisé 2002	4 775 000	1 550	4 765 625

En traçant la droite de tendance à partir des émissions corrigées brutes de 2002 à 2009, nous obtenons les émissions corrigées lissées.



Par cette méthode, pour l'exercice 2009/2010, les émissions corrigées lissées pour 1646 DJU apparaissent à 4 563 GWh.

Recettes 2009 / 2010 issues de l'acheminement (1 647 DJ)

Tous fournisseurs	Nbre de PCE	Mwh	CJA* (MWh/j)	k€
T1	52 334	139 005		6 456
T2	156 260	2 859 403		47 802
T3	1 147	951 867		5 791
T4	40	785 700	5 404	2 336
TP	2	62 557	802	115
Forfait cuisine	3 104	3 166		226
Rectif relève				1 047
Dépassement CJA				216
TOTAL	212 887	4 801 698	6 206	63 989

* CJA : Capacité Journalière d'Acheminement

Les recettes directes de l'acheminement s'élèvent à 63 989 k€ dont :

- 62 726 k€ liés à la facturation du transit,
- 1 047 k€ liés à la rectification suite à relève,
- 216 k€ liés au dépassement de souscription.

Tableau récapitulatif

	Unité	Réalisé 08/09	Réalisé 09/10	% évolution 09/10-08/09	budget 09/10	% évolution Réalisé/Budget
DJU		1 697	1 647	- 3,0	1 538	+7,1
Transit	GWh	4 986	4 802	-3,7	4 614	+4,1
CA Transit	k€	59 782	63 989	7,0	58 902	+8,6

Le volume de gaz transité dépend également du **DEVELOPPEMENT COMMERCIAL** qui se répartit comme suit par marché :

Marché	Budget	Réel
Habitat	18,69 GWh	18,85 GWh
Professionnel	19,00 GWh	14,85 GWh
Total	37,69 GWh	33,70 GWh

Les placements **Habitat** totalisent 18,85 GWh et 2146 logements soit 101% de l'objectif.

Le résultat très satisfaisant sur **le marché de l'habitat neuf** en nombre de logements confirme la dynamique de ce marché en volume. Cependant, ce marché fait apparaître des contraintes liées à la baisse des consommations unitaires impulsée par le Grenelle de l'environnement et les labels associés. Le secteur de la promotion immobilière dans un

contexte de volume de marché très élevé participe pour 75 % à la réalisation de notre objectif global.

Le verdissement du dispositif Scellier annoncé dans la loi de finances 2011 favorise la réalisation d'opérations BBC (Bâtiments Basse Consommation) et nous a permis de contractualiser avec de nombreux promoteurs privés oeuvrant sur ce créneau (Monné Decroix, Groupe Pichet, France Terre...). Le gaz naturel présente sur ces opérations un avantage concurrentiel, que nous avons démontré et argumenté auprès de l'ensemble des cibles décideurs et prescripteurs. Cette dynamique porte à 24% la part des logements labellisés BBC gagnés dans nos résultats (418 sur 1 825 logements).

Le secteur de la maison individuelle a été plus touché par la crise avec un repli de 23% des logements commencés. Cette dégradation annoncée dans notre plan d'action pour l'exercice nous avait conduit à diminuer significativement notre objectif.

80% de nos placements sont réalisés en secteur diffus, les lotissements en cours ont du mal à se commercialiser, immobilisant les capitaux des lotisseurs qui ne déclenchent pas d'autres projets depuis 2 ans sur nos communes (7 projets de lotissement en 2010 contre 17 en 2009).

L'enjeu sur le marché du neuf est de transposer les solutions gaz naturel BBC et THPE (Très Haute Performance Energétique) sur la nouvelle réglementation thermique 2012 en tenant compte des nouvelles contraintes propres à cette réglementation comme le recours systématique aux énergies renouvelables dans le pavillonnaire individuel.

Sur le **marché de l'Habitat Existant**, notre activité repose sur la dynamique créée par la rénovation énergétique des logements.

Nous commençons à ressentir au travers de nos opérations l'amorce d'une volonté d'amélioration des performances thermiques des bâtiments existants, avec la concrétisation de plusieurs conversions de chaufferies. 3 projets significatifs sur l'exercice totalisent 103 logements.

*Les placements **sur le marché Professionnel** sont de 14,85 GWh pour 118 affaires réalisées soit 78% de l'objectif.*

Sur le marché des Décideurs Publics, les placements gaz naturel enregistrés en neuf (27% de l'objectif) sont pénalisés par la baisse significative de l'activité de construction neuve de bâtiments : les surfaces publiques mises en chantier chutent de 64% entre 2009 et 2008.

Plusieurs raisons sont à considérer :

- La prudence budgétaire globale conjoncturelle.
- Le bon niveau d'équipement des collectivités.
- La réduction des budgets d'équipements nouveaux au profit de la restructuration des équipements existants, en intégrant des améliorations de performance énergétique conformes aux directives de la réglementation thermique.
- L'incertitude sur l'autofinancement des investissements des collectivités en raison de la réforme de la taxe professionnelle et du manque de lisibilité des financements à venir.

Sur le marché de l'existant où le taux de pénétration gaz naturel est historiquement élevé (supérieur à 75%), les résultats enregistrés sont proches de la prévision initiale, avec un potentiel de conversions fioul / gaz naturel en extinction.

Les élus donnent aujourd'hui la priorité à la restructuration des sites existants en engageant des travaux de modernisation et d'agrandissement. L'enjeu consiste à maintenir l'énergie gaz naturel tout en apportant des solutions d'amélioration de la performance énergétique.

Sur le marché des Décideurs Privés, les résultats enregistrés sur le marché du neuf sont supérieurs aux prévisions (125 % de l'objectif) en raison d'une bonne performance enregistrée sur les segments Services et Industrie.

Le chauffage des grands volumes et le process industriel restent des valeurs sûres du gaz naturel face à une offre réversible électrique très performante en commerces et en immobilier d'entreprises.

Sur le marché de l'existant, le résultat est légèrement en dessous de l'objectif mais reste satisfaisant au regard de la difficulté à promouvoir une offre gaz naturel performante face à une énergie fioul difficile à détecter et face à des bâtiments « tout électrique », qui nécessitent, lors des conversions, des travaux importants au niveau de la production d'énergie et de la distribution de chaleur. Ce niveau d'investissement élevé pénalise très fortement l'intérêt économique des projets.

II. Prestations et travaux

Rappel du budget : 7,9 M€
Réalisé : 7,5 M€

	Réalisé	Budget
Prestations intra-groupe :	4,9 M€	6,1 M€
Prestations extérieures :	2,6 M€	1,8 M€

Les prestations intra-groupe, conformément au contrat de service passé avec la filiale Gaz de Bordeaux, sont relatives à la refacturation des prestations des services tertiaires (Comptabilité-Finance, Ressources humaines, Moyens généraux et Informatique) ainsi qu'à la facturation directe de certaines charges (loyers des bâtiments, utilisation des matériels informatiques, kilomètres parcourus, ...).

Ces prestations, après la renégociation des contrats « Facility management », le changement de processus de facturation des bâtiments et l'affinage de répartition au plus juste des frais relatifs aux services supports, sont inférieurs de 1,2 M€ par rapport au budget.

Les prestations extérieures couvrent les locations compteurs et prestations catalogues, elles sont supérieures de 0,8 M€ par rapport aux prévisions.

III. Production immobilisée

Rappel du budget : 14,8 M€
Réalisé : 11,7 M€

	Réalisé	Budget
Investissements réseau :	11,2 M€	13,0 M€
Investissements logiciels :	0,5 M€	1,8 M€

L'économie réalisée sur les travaux d'élimination des réseaux fontes (- 1,2 M€) ainsi que le report des travaux « Tramway » expliquent l'écart entre les Investissements réseau réalisés et les prévisions budgétaires.

En ce qui concerne les Investissements en logiciels, ceux ci sont en cours de production et ne seront livrés que lors de l'exercice prochain.

3.1. Les Investissements réseau

L'exercice 2009/2010 a été marqué par la tendance à la baisse d'activité sur le développement commercial, la poursuite du programme d'élimination des fontes « graphite sphéroïdale 1^{ère} génération », la réalisation de l'opération Margaux Cantenac, la poursuite du programme d'élimination des canalisations en acier des Boulevards de Bordeaux et le renforcement des moyens sur le programme de sécurisation des immeubles anciens.

DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION (1,7 M€)

Extensions commerciales

Il a été réalisé à la fin de l'exercice 11 500 ml de canalisations et 970 PCE pour un montant global de 1 090 k€, soit un prix moyen de 95 €/ml conforme au montant budgété, et un ratio de 12 ml/PCE.

Les prévisions du pôle Développement Réseau étaient de 12 500 ml et 760 PCE (soit 16 ml/PCE), soit la réalisation d'un linéaire conforme au budget avec en sus un meilleur ratio de linéaire par PCE que prévu.

Densification

Les prévisions budgétaires étaient de 726 PCE pour un montant global de 805 k€. A fin exercice 560 PCE pour un montant de 560 k€ ont été réalisés, soit 70% de l'objectif fixé.

QUALITE DE LA FOURNITURE ET EXPLOITATION COURANTE :

Elimination des réseaux Fontes : 5,2 M€

Il était prévu d'éliminer 16 km de réseau fontes GS pour un montant de 6 400 k€. A la fin de l'exercice, 16,5 km de fontes pour un montant de 5 202 k€ ont été éliminés.

Renforcement et maillage technique : 1,5 M€

La troisième phase de renouvellement des réseaux acier des boulevards de Bordeaux, soit 900 ml a été réalisée durant les congés d'été 2010.

L'opération de renforcement Margaux Cantenac qui vise à sécuriser le Nord Médoc est terminée, 4 700 m en acier DN 250.

Îlotage réseau BP : 0,3 M€

Pour ce qui concerne l'îlotage du réseau BP, 3 postes étaient prévus sur ce budget. 4 postes (Blum, Lecocq, Adour, Mouneyra) ont fait l'objet d'un report de 2009 sur 2010, soit au total 7 postes prévus sur l'exercice 2010.

A la fin d'exercice les postes BLUM, ADOUR, MOUNEYRA, ARCHAMBAUD ont été posés. L'implantation des 3 autres postes nécessitent des démarches complémentaires pour valider la faisabilité technique et obtenir les autorisations. Il faut noter les difficultés croissantes à obtenir des emplacements pour les derniers postes (encombrement du sous-sol, autorisation de la mairie, accords des riverains ...).

Modernisation immeubles anciens : 0,1 M€

Le projet de sécurisation des immeubles collectifs anciens sur BORDEAUX ayant pour objectif d'éliminer la totalité des ouvrages en plomb situés à l'intérieur du bâti, ainsi que les nourrices de distribution en plomb à l'extérieur, à l'horizon 2013 se poursuit conformément aux prévisions initiales. Cette année, près de 350 installations ont fait l'objet de travaux. A noter que cette activité permet de pallier la baisse des travaux liés au développement commercial.

Déplacements de réseau : 0,5 M€

2 150 ml ont été réalisés sur cette ligne budgétaire d'investissement. Les opérations importantes menées sont :

- le déplacement du poste ciment français à Floirac,
- 583 ml de canalisations sur l'avenue du 8 mai à Cenon,
- 140 ml avenue de la Gare à Bordeaux Caudéran suite à des travaux de la CUB,
- 1400 ml à Salaunes dans le cadre de l'aménagement de sécurité de la RD 1215 par le Conseil Général de la Gironde.

Numérisation des plans : 0,7 M€

Changements de compteurs : 0,7 M€

Postes : 0,2 M€
Tramway : 0,1 M€
Divers : 0,2 M€

Les investissements de l'exercice 2008-2009 ont été marqués par la baisse d'activité sur le développement commercial, le démarrage du programme d'élimination des fontes « Graphite Sphéroïdale 1ère génération », le lancement de l'opération Margaux Cantenac, la poursuite du programme d'élimination des canalisations en acier des Boulevards de Bordeaux et le renforcement des moyens sur le programme de sécurisation des immeubles anciens.

3.2 Les Investissements logiciels

Ils se montent à 0,5 M€ pour les évolutions d'applications informatiques (pour un budget de 1,8 M€).

L'écart sera donc comptabilisé au moment de la mise en production des logiciels prévus lors de l'exercice prochain. Notamment, la décision de mettre en place un PGI (Progiciel de Gestion Intégré) a stoppé ou mis en attente certains projets.

IV. Achats

Rappel du budget : 4,7 M€
Réalisé : 4,5 M€

V. Services extérieurs

Rappel du budget : 22,9 M€
Réalisé : 18,6 M€

	Réalisé	Budget
Sous-traitances techniques :	6,6 M€	7,7 M€
Terrassements :	6,2 M€	8,8 M€
Loyers :	3,2 M€	3,9 M€
Entretiens :	1,2 M€	1,1 M€
Assurances :	0,4 M€	0,4 M€
Maintenances :	0,7 M€	0,8 M€
Etudes et recherches :	0,1 M€	0,1 M€
Divers (documentation, travaux administratifs):	0,2 M€	0,1 M€

Les investissements réseaux réalisés ayant été plus faibles que prévu, les charges afférentes (terrassements plus sous-traitance technique) sont donc de facto inférieures au budget.

VI. Autres services extérieurs

Rappel du budget : 2,4 M€
Réalisé : 2,4 M€

	Réalisé	Budget
Intérim :	0,5 M€	0,2 M€
Honoraires :	0,8 M€	0,8 M€
Communication :	0,2 M€	0,3 M€
Formation :	0,1 M€	0,2 M€
Frais de téléphone / courrier :	0,6 M€	0,6 M€
Frais de déplacement :	0,2 M€	0,3 M€

VII. Impôts et taxes

Rappel du budget : 1,2 M€
Réalisé : 1,3 M€

Ce poste couvre essentiellement la contribution économique territoriale (ancienne taxe professionnelle).

VIII. Frais de personnel

Rappel du budget : 21,6 M€
Réalisé : 21,2 M€

Malgré des augmentations imposées par la branche des IEG de l'ordre de 500 K€ par an, la politique menée par la Direction des Affaires Générales et des Ressources Humaines a permis de maintenir une relative stabilité des frais de personnel.

IX. Autres charges de gestion courante

Rappel du budget : 2,7 M€
Réalisé : 2,5 M€

	Réalisé	Budget
Redevance réseau :	2,1 M€	2,2 M€
en application des articles 51-1, 51-2, 51-3 de la Convention d'Exploitation		
Primes commerciales :	0,4 M€	0,5 M€

X. Amortissements et provisions

Rappel du budget : 14,1 M€
Réalisé : 11,8 M€

Le budget intégrait l'amortissement à 100% de l'ensemble de la production immobilisée informatique qui n'a été que très partiellement réalisée ainsi que la numérisation des plans. Au réel, l'amortissement a été fait au prorata temporis sur 12 mois.

XI. Résultat financier

Rappel du budget : - 2,6 M€
Réalisé : - 1,5 M€

Il se compose d'une charge de 2 M€ d'intérêts de remboursement d'emprunts et d'un produit de 500 K€ de dividendes versés par notre filiale Gaz de Bordeaux.

XII. Résultat exceptionnel

Rappel du budget : 0,4 M€
Réalisé : 0,2 M€

XIII. Résultat net

Impôt sur les sociétés : 7 M€ par application des taux.

Participation : 0,9 M€ par application de la formule légale sur des données cumulées REGAZ+GDB.

<p style="text-align: center;">RESULTAT NET : Rappel du budget : 5,6 M€ Réalisé : 11,8 M€</p>
--

XIV. Résultat de gestion

REGAZ	REALISE 2009 2010	
EN MILLIERS D'EUROS	BUDGET 2009/2010 1538 DJU	REALISE 2009/2010 1647 DJU
PRESTATIONS ET TRAVAUX	7 879	7 541
ATRD	58 886	63 989
PRODUCTION IMMOBILISEE	14 827	11 679
PRODUCTION	81 592	83 209
ACHATS		
ACHATS ET CONSOMMABLES	4 099	3 765
CARBURANTS	230	184
FOURNITURES DE BUREAU	129	193
EAU ENERGIE	250	371
TOTAL ACHATS	4 708	4 513
SERVICES EXTERIEURS		
SOUS TRAITANCE TECHNIQUE	7 665	6 611
TRX RELATIFS INVESTISSEMENTS	8 830	6 186
TRAVAUX ADMINISTRATIFS ET DIVERS	26	149
LOYER IMMEUBLES PARKINGS	2 112	1 889
LOCATIONS AUTRES	1 803	1 349
ENTRETIENS	1 159	1 222
ASSURANCES	365	353
MAINTENANCE	763	676
ETUDES ET RECHERCHES	110	115
DOCUMENTATION ET CONGRES COLLOQUES	82	54
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	22 915	18 604
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
INTERIM	207	449
HONORAIRES	785	778
DEPENSES DE FPC	210	103
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	21	
COMMUNICATION	323	157
COTISATIONS ET DIVERS	77	71
TELEPHONE COURRIER	573	593
FRAIS DE DEPLACEMENT	228	199
SERVICES BANCAIRES	13	15
TOTAL AUTRES SERV. EXTERIEURS	2 437	2 365
VALEUR AJOUTEE	51 532	57 727

EN MILLIERS D'EUROS	BUDGET 2009/2010 1538 DJU	REALISE 2009/2010 1647 DJU
IMPOTS ET TAXES		
TAXE PROFESSIONNELLE	876	988
DIVERS	340	269
TOTAL IMPOTS ET TAXES	1 216	1 257
FRAIS DE PERSONNEL		
REMUNERATIONS	12 577	12 175
CHARGES	8 743	8 923
CONGES PAYES	204	175
INTERESSEMENT	649	715
TAXES SUR SALAIRES	347	350
REMBOURSEMENT IVD ET IFC	-950	-1 118
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	21 570	21 220
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	28 746	35 250
AUTRES CHARGES COURANTES		
REDEVANCES	2 190	2 086
PRIMES COMMERCIALES	514	369
CREANCES IRRECOUVRABLES	60	95
DIVERS	11	-8
TOTAL	2 775	2 542
DOTATIONS AMORTIS PROVISIONS		
AMORTISSEMENTS	12 702	10 187
PROVISIONS NETTES	1 435	1 580
TOTAL DOTS AMORTIS PROVS	14 137	11 767
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 834	20 941
RESULTAT FINANCIER		
	-2 631	-1 549
RESULTAT COURANT		
	9 203	19 392
RESULTAT SUR CESSIONS D'IMMOS	-300	-351
AUTRES EXCEPTIONNELS	719	584
RESULTAT EXCEPTIONNEL	419	233
RESULTAT AVANT IS	9 622	19 625
IMPOT SOCIETES	3 477	6 971
PARTICIPATION	527	881
RESULTAT NET COMPTABLE	5 618	11 773

XV. Suivi budgétaire des investissements hors réseau (€)

LIBELLE	MONTANT DU BUDGET	MONTANT DU REALISE	% REALISE
Aménag.,Instal.,Agenc.	364 665	69 809	19,14%
Mob et Matériel de bureau	58 100	33 339	57,38%
Matériel et outillage	143 938	96 076	66,75%
Logiciel informatique		22 264	
Matériel informatique		5 881	
Véhicules	16 000	10 284	64,28%
Matériel transmission	2 000		
TOTAL	584 703	237 653	40,65%

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

XVI. Bilan actif

	Notes	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition			
Amortissements			
Net			
Immobilisations incorporelles		79 555 878	78 662 126
Amortissements et provisions		52 037 902	48 952 932
Net	1	27 517 976	29 709 194
Immobilisations corporelles		181 682 054	171 935 447
Amortissements et provisions	4	65 967 569	59 998 779
Net	2	115 714 485	111 936 668
Immobilisations financières		2 808 350	2 604 621
Provisions			
Net	3	2 808 350	2 604 621
Titres mis en équivalence			
Total de l'Actif Immobilisé		146 040 811	144 250 483
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	5	1 145 327	1 273 438
Créances clients et avances versées	6	15 290 303	11 066 535
Autres créances	6	3 080 035	4 543 256
Compte de régularisation	9	118 850	89 158
Valeurs mobilières de placement	8	9 750 499	43 959 940
Disponibilités & Instruments de trésorerie	8	38 943 976	3 331 020
Total de l'Actif Circulant		68 328 990	64 263 347
Activités cédées actif			
TOTAL DE L'ACTIF		214 369 801	208 513 830

Créances clients : dont avances et acomptes reçus 174 425 € au 30/09/10 et 9 873 € au 30/09/09.

XVII. Bilan passif

	Notes	Valeurs Nettes N	Valeurs Nettes N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital		38 000 000	38 000 000
Primes			
Réserves		29 093 984	21 482 325
Ecarts de conversion			
Résultat net		11 773 226	11 478 158
Provisions réglementées		1 001 053	591 216
Subventions d'investissement		385 156	420 171
Total des Capitaux Propres		80 253 419	71 971 870
Intérêts minoritaires			
CAPITAUX PROPRES		80 253 419	71 971 870
Autres Fonds Propres			
Provisions	10	12 522 216	11 212 559
<i>Dont Ecart d'acquisition négatif</i>			
<i>Dont Prov.pr risques des ME</i>			
<i>Dont prov. pr impôts différés</i>			
<i>Dont avantages postérieurs à l'emploi</i>		10 058 795	8 697 665
DETTES			
Emprunts obligataires	11		
Autres emprunts et dettes financières	11	48 888 014	51 775 820
Concours bancaires - instru. financiers passifs	11	455 684	2 166 957
Dettes fournisseurs et avoirs à établir	12	9 312 710	8 451 206
Autres dettes	12	62 695 267	63 935 418
Comptes de régularisation	9	242 491	
Activités cédés passif			
TOTAL DU PASSIF		214 369 801	208 513 830

XVIII. Compte de résultat

	Notes	Valeurs Nettes N	Valeurs Nettes N-1
Produits d'exploitation		86 369 245	81 956 277
Chiffre d'affaires	14	72 118 646	67 260 267
Autres produits d'exploitation	15	14 250 599	14 696 010
Charges d'exploitation	17	64 728 375	63 305 674
Achats et variation de stock		4 945 328	5 301 080
Impôts, taxes et versements assimilés		1 605 149	1 473 071
Charges de personnel	16	21 460 734	20 421 867
Dotations aux amortissements		13 206 897	12 049 687
Autres charges d'exploitation		23 510 267	24 059 969
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 640 870	18 650 603
Produits sur opérations en commun			
Charges sur opérations en commun			
Produits financiers		885 290	658 014
Charges financières		2 433 361	2 673 450
RESULTAT FINANCIER	18	-1 548 071	-2 015 436
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		20 092 799	16 635 167
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19	-467 214	615 191
Impôts sur les bénéfices		6 971 185	5 039 765
Participation	24	881 174	732 435
RESULTAT NET		11 773 226	11 478 158

XIX. Variation des flux de trésorerie

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	11 773 226	11 478 158
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>		
Dérive de résultat + Pertes et profits de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	13 488 041	13 840 193
Reprises des Amortissements et provisions	-1 839 484	-2 225 057
Plus et moins values de cession	351 478	342 026
Impôts différés		
Subventions virées au résultat		-35 014
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	23 773 261	23 400 306
Variation des frais financiers	-9 653	-85 194
Variation nette exploitation	-1 963 497	-17 756 594
Var° de stock	128 111	-193 806
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploit°	-3 520 385	-10 068 719
Var° des Dettes d'exploit°	1 428 777	-7 494 069
Variation nette hors exploitation	-29 051	57 567 724
Var°des créances hors exploitation	750 475	1 976 538
Var°des dettes hors exploitation	-992 325	55 620 816
Comptes de liaison		4
Charges et produits constatés d'avance	212 799	-29 634
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 002 201	39 725 936
Flux net de trésorerie généré par l'activité	21 771 060	63 126 242
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-893 752	-4 285 446
Décaisst / acquisition immos corporelles	-10 829 690	-9 712 047
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	15 552	33 300
Subventions d'investissement encaissées		
Décaisst / acquisition immos financières	-51 992	-35 928
Encaisst / cession immos financières	48 243	55 963
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	-199 980	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-11 911 619	-13 944 158
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-3 866 500	-3 515 000
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	6 000 000	10 000 000
Remboursement d'emprunts	-8 878 153	-8 638 687
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 744 653	-2 153 687
VARIATION DE TRESORERIE	3 114 788	47 028 397
Incidences des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	45 124 003	-1 904 394
Reclassement de trésorerie		
TRESORERIE A LA CLOTURE	48 238 791	45 124 003

ANNEXES

XX. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnelles par leur fréquence ou leur montant ont été laissés en résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

D'où la définition du résultat exceptionnel :

Ce sont des charges ou produits d'un montant significatif par rapport au résultat et qui sont :

* inhabituels : fort degré d'anomalie par rapport aux activités normales de l'entreprise et à son environnement.

* d'une survenance exceptionnelle : forte probabilité de ne pas survenir à nouveau compte tenu de l'environnement de l'entreprise.

Cette définition rend donc extrêmement rare l'utilisation des comptes exceptionnels.

Toutefois, de par leur classement comptable, les cessions d'immobilisations figurent dans le résultat exceptionnel.

La production immobilisée est évaluée au coût de production. En matière informatique, seules les créations de logiciels sont immobilisées et amorties fiscalement en totalité.

COMPTES CONSOLIDÉS

Le groupe Gaz de Bordeaux établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de Régaz et de Gaz de Bordeaux sont inclus selon la méthode de l'intégration globale, Régaz étant la société consolidante.

XXI. Tableau de variation du crédit-bail

Le crédit bail n'est pas retraité. Toutefois, à titre d'information les montants relatifs aux crédits-baux concernant l'immeuble 6 place Ravezies sont les suivants :

	30/09/2010	30/09/2009
Emprunt correspondant valeur bien	9 013 476	9 013 476
Échéances capital	3 607 551	2 815 427
CAPITAL RESTANT DU	5 405 925	6 198 049
Valeur bien	9 013 476	9 013 476
Amortissement	1 759 788	1 407 830
VALEUR NETTE COMPTABLE DU BIEN	7 253 688	7 605 646
Échéances totales du crédit bail périodes	4 970 986	4 089 824
Frais financiers totaux périodes	1 363 435	1 274 397
Capital total périodes	3 607 551	2 815 427

XXII. Composition du capital social

30/09/2010		
Rubriques	Nature	Valeur nominale
1- Actions composant le capital social au début de l'exercice	190 000	200
2- Actions émises pendant l'exercice		
3- Actions remboursées pendant l'exercice		
4- Actions composant le capital social en fin d'exercice	190 000	200

**NOTES RELATIVES
AU BILAN ACTIF**

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	79 355 522	52 037 902	27 317 620	29 508 838
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	200 356		200 356	200 356
Autres immobilisations incorporelles Crédit bail				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes s/ immo incorp.				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79 555 878	52 037 902	27 517 976	29 709 194

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
31 décembre N-1	78 662 126	48 952 932	29 709 194
Augmentations	893 752	3 342 226	-2 448 474
Diminutions		257 256	-257 256
Variations de périmètre			
Ecarts de change			
31 décembre N	79 555 878	52 037 902	27 517 976

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée informatique ne comprend que les phases d'analyse organique, de programmation et de documentation. Les coûts supportées au titre de l'an 2010 ont été immobilisés et amortis comptablement sur 3 ans et fiscalement sur 12 mois au prorata temporis.

2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Terrains	224 022	33 934	190 088	199 111
Constructions	3 309 461	1 761 618	1 547 843	1 665 096
Installations tech, mat et outillages ind.	21 386 347	12 985 206	8 401 141	8 616 409
Autres immobilisations corporelles	149 395 178	51 186 811	98 208 367	96 553 374
Immobilisations corporelles en cours	7 367 046		7 367 046	4 902 678
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo corp.				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	181 682 054	65 967 569	115 714 485	111 936 668

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
31 décembre N-1	171 935 447	59 998 779	111 936 668
Augmentations	15 917 269	6 844 581	9 072 688
Diminutions	6 170 662	875 791	5 294 871
Variations de périmètre			
Ecart de change			
31 décembre N	181 682 054	65 967 569	115 714 485

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée au coût de production déterminé par l'addition des éléments suivants :

- coût d'acquisition des matières consommées.
- charges directes de production (main d'œuvre et sous-traitance).
- charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production pour un montant de 402 095 € pour 2009-2010.

IMMOBILISATIONS APORTEES PAR LA VILLE

La valeur brute des immobilisations apportées par la Ville de Bordeaux en capital a été évaluée par le commissaire aux apports par lots.

Pour passer au total d'un lot à la valeur brute immobilisation par immobilisation, la méthode suivante a été utilisée :

- actualisation au 30/06/91 (par coefficient d'érosion monétaire) des valeurs d'origine de chaque bien.
- coefficients d'abattements pour tenir compte de la vétusté, suivant règles ci-dessous.
- répartition au prorata de la valeur actualisée abattue par rapport au total apporté (par lot).

Règles d'abattement :

-Progiciels, matériels informatiques et aménagements installations :	20 % par an avec un maximum de 80 %
-Géothermie et compteurs :	5 % par an avec un maximum de 80 %
-Matériels et outillages : mobilier de bureau :	10 % par an avec un maximum de 90 %

IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCEDANT

Ces immobilisations restent la propriété de la Ville de BORDEAUX. Elles ne figurent donc pas à l'actif du bilan de REGAZ.

Toutefois, à titre d'information, les valeurs brutes au 30 septembre 2010 sont les suivantes:

PA	24	Branchements propriété RMGB	15 453 546
PA	25	Branchements sur domaine concédé	21 756 040
PA	27	Canalisations sur sol d'autrui	65 348
PA	30	Réseau transport HP	6 888 276
PA	32	Canalisations propriété RMGB	38 043 719
PA	33	Canalisations domaine concédé	55 650 926
PA	35	Canalisations géothermie	1 444 971
PA	42	Postes de détente RMGB	591 473
PA	43	Postes de détente concessions	575 606
PA	44	Protection cathodique RMGB	10 735
PA	45	Protection cathodique concessions	46 670
TOTAL			140 527 309

IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCESSIONNAIRE

L'article 69 de la convention d'exploitation avec la Ville de Bordeaux traitant du sort des biens en fin de contrat, qu'elle qu'en soit la cause, prévoit que « les terrains acquis et les ouvrages y compris les biens de renouvellement réalisés par la société, nécessaires au service, sont remis à la Ville. La Ville doit à la société une indemnité égale à la part non amortie de ces immobilisations et réalisations y compris le renouvellement des installations existantes ».

A ce titre, l'engagement de la Ville de Bordeaux se monte à 44 567 785 € au 30 Septembre 2010 et l'engagement de la totalité des autres communes à 53 000 644 € à la même date.

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le montant de 98 208 367€ correspond aux immobilisations suivantes :

- canalisations mises dans les concessions par le concessionnaire : 74 977 641€
- branchements mis dans les concessions par le concessionnaire : 19 276 809€
- postes mis dans les concessions par le concessionnaire : 2 796 119€
- protection cathodique mis des dans les concessions par le concessionnaire : 505 369€
- véhicules, mobilier et matériel de bureau et matériel informatique : 387 844€
- Installations générales et agencements : 252 093€
- Gaz en tuyau : 12 492€.

3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Titres de participations	2 433 450		2 433 450	2 233 470
Créances ratt. à des participations conso.				
Créances ratt. à des participations non conso.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	374 220		374 220	371 151
Actifs financiers				
Actions propres				
Autres immobilisations financières	680		680	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 808 350		2 808 350	2 604 621

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
31 décembre N-1	2 604 621		2 604 621
Augmentations	251 972		251 972
Diminutions	48 243		48 243
Variations de périmètre et écarts de change			
31 décembre N	2 808 350		2 808 350

Le montant de 2 433 450 € représente des titres de participation :

- pour 2 000 000 €, il s'agit des titres de Gaz de Bordeaux, dont Régaz détient 66%. Le montant du capital de Gaz de Bordeaux est de 757 576 €. Il y a 75 216 € de réserves. Le résultat au 30 septembre 2010 est de 1 251 400 €. Le chiffre d'affaires est de 228 272 121 € pour l'exercice du 01/10/2009 au 30/09/2010. Il y a eu 757 576 € de dividendes versés en 2010 au titre des résultats 2009. Enfin, au titre de l'abandon de créance sous clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 3 550 446 € consenti au cours de l'exercice 2007/2008 par Régaz à Gaz de Bordeaux, 757 858 € ont été reversés par Gaz de Bordeaux à Régaz en 2008/2009 et 467 347 € au titre de 2009/2010 ; le solde ressort donc à 2 325 241 € au 30 septembre 2010.
- pour 233 470 € il s'agit de titres de la société ENE'O (ex Régie de Carmaux) dont REGAZ détient 3,61% des actions. Le capital est de 6 475 000 €. Les fonds propres se montent à 7 028 220 €. Le chiffre d'affaires se monte à 12 526 431 € pour l'exercice du 01/10/2008 au 30/09/2009 et le résultat à 238 278 €. Les dividendes reçus au cours de l'exercice se montent à 6 537 €.
- pour 199 980 €, il s'agit de titres de Gascogne Energie Services dont Régaz a participé à l'augmentation de capital pour détenir 2,04% des actions. Le report à nouveau au 30/09/2009 est négatif (-57 494 €) et le résultat de l'exercice est de 54 570 €. Le chiffre d'affaires se monte à 3 105 660 €.

Le montant de 374 220 € correspond :

- à des prêts accordés aux agents pour l'accession à la propriété pour 287 553 €,
- à des prêts pour véhicules mis au parc de l'entreprise pour 86 667 €,

Leurs variations sont les suivantes :

ACCESSION A LA PROPRIETE	TOTAL	PART < 1 an	PART > 1 an
Au 01/10/2009	280 484	23 268	257 216
+ prêts accordés	31 313		
- remboursements	24 244		
= solde 30/09/2010	287 553	24 208	263 345

PRETS DE VEHICULES	TOTAL	PART < 1 an	PART > 1 an
Au 01/10/2009	90 667	24 000	66 667
+ prêts accordés	20 000		
- remboursements	24 000		
= solde 30/09/2010	86 667	27 666	59 001

Le montant de 680 € correspond à un dépôt de cautionnement.

4) AMORTISSEMENTS

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Ceux-ci correspondent aux taux habituels. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Nous n'avons constaté aucun amoindrissement de la valeur de nos éléments d'actif qui résulteraient de causes dont les effets n'ont pas été jugés irréversibles.

Les biens apportés en capital ou vendus par la Ville de Bordeaux suivent le régime des biens d'occasion.

Les taux et durées d'amortissement suivants ont été pratiqués :

	<u>OCCASION</u>	<u>NEUF</u>
- Logiciels :	Linéaire 3 ans	Linéaire 3 ans
- Installations	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Recherches essais :	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Matériels outillages :	Linéaire 3 ans	Dégressif 5 ans
- Géothermie, forages :	Linéaire 10 ans	Linéaire 30 ans
- Géothermie s/stations :	Linéaire 10 ans	Linéaire 10 ans
- Compteurs, détendeurs :	Linéaire 10 ans	Durée d'utilisation
- Véhicules et aménage :	Linéaire 3 ans	Linéaire 5 ans
- Mob., matériel de bureau :	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Matériel informatique :	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Branchements :		Durée d'utilisation
- Postes et protection cathodique :		Durée d'utilisation
- Canalisations :		Durée d'utilisation

Les branchements sont amortis sur 30 ans en linéaire ; les postes et la protection cathodique sur 15 ans en linéaire ; les canalisations sur 25 ans en linéaire.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCEDANT

Ces immobilisations restent la propriété de la Ville de BORDEAUX. Elles ne figurent donc pas à l'actif du bilan de REGAZ.

Toutefois, à titre d'information, les amortissements au 30 septembre 2010 sont les suivantes:

PA	24	Branchements propriété RMGB	11 403 724
PA	25	Branchements sur domaine concédé	19 229 621
PA	27	Canalisations sur sol d'autrui	47 098
PA	30	Réseau transport HP	6 092 128
PA	32	Canalisations propriété RMGB	30 831 175
PA	33	Canalisations domaine concédé	49 984 824
PA	35	Canalisations géothermie	1 250 093
PA	42	Postes de détente RMGB	424 207
PA	43	Postes de détente concessions	497 305
PA	44	Protection cathodique RMGB	10 029
PA	45	Protection cathodique concessions	46 577
TOTAL			119 816 781

5) STOCKS

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Matières premières				
En cours biens				
Produits finis				
Marchandises	1 289 856	144 529	1 145 327	1 273 438
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	1 289 856	144 529	1 145 327	1 273 438

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés (calculé mensuellement en tenant compte du stock initial).

Pour tenir compte de la vétusté de certaines pièces, le stock a été déprécié de 144 529 €.

La méthode retenue est la suivante : classement du stock de marchandises en fonction de la date de la dernière commande pour chaque article référencé. Les dépréciations suivantes ont ensuite été pratiquées :

<u>Exercices</u>	<u>Magasin Général</u>
<30/09/2000	100%
2000-2001	90%
2001-2002	90%
2002-2003	80%
2003-2004	70%
2004-2005	60%
2005-2006	50%
2006-2007	30%
2007-2008	20%
2008-2009	10%
2009-2010	0%

6) CREANCES

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Avances et acomptes versés	174 325		174 325	9 873
Clients	15 751 889	635 911	15 115 978	11 056 662
CRE. CLIENTS / AV. VERSEES	15 926 214	635 911	15 290 303	11 066 535
Créances sociales	15 091		15 091	14 340
Créances fiscales	2 891 833		2 891 833	3 887 480
Comptes courants débiteurs				
Créances sur cession d'immos				
Prim. Remboursement oblig.				
Débiteurs divers	173 111		173 111	641 436
Instrument financiers dérivés				
Capital souscrit appelé non versé				
AUTRES CREANCES	3 080 035		3 080 035	4 543 256

	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Avances et acomptes versés	174 325	
Clients	15 751 889	
Créances sociales	15 091	
Créances fiscales	2 891 833	
Comptes courants débiteurs		
Créances sur cession d'immos		
Débiteurs divers	173 111	
Instrument financiers dérivés		
Capital souscrit appelé non versé		
TOTAL CREANCES	19 006 249	

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le solde du compte de provision pour dépréciation se monte à 635 911 €. La provision est calculée en fonction de l'ancienneté des créances clients.

TABLEAU DE DEPRECIATION

	Clients actifs	Clients résiliés
- soldes clients antérieurs à décembre 2009	100%	100%
- soldes clients de janvier 2010	80%	100%
- soldes clients de février 2010	60%	100%
- soldes clients de mars 2010	40%	100%
- soldes clients de avril 2010	20%	80%
- soldes clients de mai 2010	0%	60%
- soldes clients de juin 2010	0%	40%
- soldes clients de juillet 2010	0%	20%
- soldes clients de août 2010	0%	0%
- soldes clients de septembre 2010	0%	0%

Les interventions réalisées avant le 30 septembre et facturées postérieurement sont portées en factures à établir.

7) PRODUITS A RECEVOIR

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Fournisseurs avoirs non parvenus	5 681	
Créances clients et comptes rattachés	6 701 322	2 615 807
Organismes sociaux	0	0
Autres créances	341 017	640 263
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	7 048 020	3 256 070

8) TRESORERIE

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Valeurs mobilières de placement	9 750 499	43 959 940
Prov.dép.Valeurs mobilières de placement VMP / Actions propres		
Total valeurs mobilières de placement	9 750 499	43 959 940
Disponibilités	38 943 976	3 331 020
Instruments financiers Actif		
Total dispo. et instru. de trésorerie	38 943 976	3 331 020
Concours bancaires courants	455 684	2 166 957
Instruments financiers Passif		
Sous-total passif	455 684	2 166 957
TOTAL TRESORERIE NETTE	48 238 791	45 124 003

Les valeurs mobilières de placement sont vendues et achetées au jour de la clôture. Il n'y a donc pas d'écart d'évaluation.

9) COMPTES DE REGULARISATION

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
ACTIF		
Charges constatées d'avance	118 850	89 158
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Compte de liaison actif		
Ecart de conversion actif		
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	118 850	89 158
PASSIF		
Produits constatés d'avance	242 491	
Compte de liaison passif		
Ecart de conversion passif		
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	242 491	

**NOTES RELATIVES
AU BILAN PASSIF**

10) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	A Nouveau	Mouv. de Péri- mètre	Augmen- tation	Reprises Utilisées	Repri- ses non Utili- sées	Autres Varia- tions	Ecart de conver- sion	Solde
Provisions pour litiges								
Prov. pour garanties données								
Prov. pour perte sur marché à terme								
Prov. pour amendes et pénalités								
Prov. pour perte de change								
Prov. autres risques	1 855 780		161 999	456 535				1 561 244
Total Prov. pour risques	1 855 780		161 999	456 535				1 561 244
Prov. pour pensions								
Prov. pour médaille du travail								
Prov. pour impôts								
Prov. pour renouvellement d'immo.								
Prov. pour grosses réparations								
Prov. pour retraites anticipées								
Prov. pour restructuration								
Prov. charges / congés payés								
Prov. pour autres charges								
Total Prov. pour charges								
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 855 780		161 999	456 535				1 561 244

- Une provision pour risque urssaf de 1 493 241 € portant principalement:
 - sur la remise en cause des déductions pratiquées au titre de la loi « Fillon » dans le cadre de l'application de l'accord des 35H : ce point est contesté ;
 - sur les distributions opérées au titre de la participation légale l'accord signé en 1992 n'ayant pas été renouvelé en 1997 date de sa fin d'application : ce point est contesté.
- Risques divers pour 68 003 €.

	A Nouveau	Mouv. de Péri- mètre	Augmen- tation	Reprises Utilisées	Repri- ses non Utili- sées	Autres Varia- tions	Ecarts de Conver- sion	Solde
Provisions pour litiges								
Prov. pour garanties données								
Prov. pour perte sur marché à terme								
Prov. pour amendes et pénalités								
Prov. pour perte de change								
Prov. autres risques								
Total Prov. pour risques								
Prov. pour pensions	8 697 665		2 295 811	934 681				10 058 795
Prov. pour médaille du travail								
Prov. pour impôts								
Prov. pour renouvellement d'immo.								
Prov. pour grosses réparations								
Prov. pour retraites anticipées								
Prov. pour restructuration								
Prov. charges / congés payés								
Prov. pour autres charges	659 114		243 063					902 177
Total Prov. pour charges	9 356 779		2 538 874	934 681				10 960 972
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 356 779		2 538 874	934 681				10 960 972

PROVISIONS PENSIONS ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

Les engagements totaux au titre des engagements calculés par la CNIEG se montent à 8 810 800 €. Pour mémoire ces engagements financiers mutualisés sont fournis par la CNIEG à la date du 31/12/2009 en application de l'article 1-I-7 du décret n° 2004-1354 du 10 décembre 2004. L'écart actuariel se monte à 252 465€. L'hypothèse d'augmentation moyenne des salaires est de 2% ; l'hypothèse de turn-over se situe entre 0% et 0.4% suivant l'âge.

Il n'y a plus d'engagements au titre des départs dérogatoires.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite se montent à 1 247 995 €. L'hypothèse de turn-over est de 0% ; l'hypothèse d'augmentation moyenne des salaires est de 2%.

L'ensemble de ces provisions est actualisé à 4,50%.

LES AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES CONCERNENT

- Les médailles de travail du régime général comme celles spécifiques aux industries électriques et gazières. Dans un premier temps, il a été calculé le montant total à verser à chaque salarié (au moment de son départ en retraite) année par année (sans hypothèse de turn-over et de mortalité). Puis, une actualisation a été opérée, également année par année, sur la base de 4,50%. Le montant ainsi provisionné est de 821 677 €.
- Risques divers pour 80 500 €.

11) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	48 609 245	51 487 398
Emprunts auprès des établissements de crédit CT		
Dettes participations des salariés		
Dettes financières diverses	278 769	288 422
Dettes financières Crédit-bail		
Concours bancaires courants	455 684	2 166 957
Instruments financiers Passif		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	49 343 698	53 942 777

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 730 736	25 462 131	15 416 378
Emprunts auprès des établissements de crédit CT			
Dettes participations des salariés			
Dettes financières diverses	4 733		
Dettes financières Crédit-bail			
Total ICNE	274 036		
Concours bancaires courants	455 684		
Instruments financiers Passif			
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	49 343 698		

12) AUTRES DETTES

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	7 506 971	8 451 207
Avoirs à établir	1 805 739	
Dettes sociales	5 589 531	5 154 402
Dettes fiscales	3 871 374	2 051 212
Fournisseurs d'immobilisations	11 698	8 928
Comptes courants créditeurs	53 088 575	55 602 858
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses	134 089	118 017
TOTAL AUTRES DETTES	72 007 977	71 386 624

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 506 971		
Avances et acomptes reçus	1 805 739		
Dettes sociales	5 589 531		
Dettes fiscales	3 871 374		
Fournisseurs d'immobilisations	11 698		
Comptes courants créditeurs	53 088 575		
Instruments dérivés passifs			
Dettes diverses	134 089		
TOTAL AUTRES DETTES	72 007 977		

13) CHARGES A PAYER

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Clients avoirs à établir	1 805 739	
Emprunts et dettes financières diverses	274 036	283 689
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 869 704	4 197 831
Dettes fiscales et sociales	5 039 288	4 690 448
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	125 370	109 174
TOTAL DES CHARGES A PAYER	11 114 137	9 281 142

Commentaires:

Les charges à payer classées en "autres dettes" comprennent :	<u>125 370</u>	<u>109 174</u>
* Intérêts bancaires :	9 503	5 367
* Agefiph :	22 502	103 251
* CUB :	72 556	
* Autres :	20 809	556

**NOTES RELATIVES
AU COMPTE DE RESULTAT**

14) ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Prestations et travaux	2 699 869	1 673 086
Prestations intra-groupe	4 890 528	5 199 559
Acheminement du gaz hors groupe	1 217 996	1 357 718
Acheminement du gaz intra-groupe	63 310 253	59 029 904
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	72 118 646	67 260 267

15) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Production immobilisée	11 679 022	11 728 612
Reprises de provisions	2 531 264	2 225 057
Transferts de charges		694 415
Divers	40 313	47 926
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	14 250 599	14 696 010

16) EFFECTIFS

Comptes	N-1	N
Effectif moyen employé	1	340
Effectif employé		
- salariés	2	
- mis à disposition	3	
Cadres et professions supérieures	4	52 53
Techniciens et agents de maîtrise	5	192 195
Employés	6	98 98
TOTAL	342	346

L'information relative à l'organe de direction, conformément au décret du 29 novembre 1983, n'est pas fournie car cela conduirait à identifier la situation d'un membre déterminé.

17) CHARGES D'EXPLOITATION

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Achats matières 1ères & autres appro.	2 967 297	2 976 148
Variation stocks matières 1ères & aut. appro.		
Achats de sous-traitance		
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	1 370 982	1 858 508
Autres services extérieurs	17 488 755	17 225 182
Achats de marchandises	483 221	694 415
Variation stocks de marchandises	123 828	-227 991
Autres charges externes	3 530 872	3 950 156
Impôts, taxes et versements assimilés	1 605 149	1 473 071
Rémunération du personnel	13 026 783	12 423 850
Charges sociales	8 433 951	7 998 017
Participation des salariés		
Dotations amort. et prov. d'exploit.	13 206 897	12 049 687
Total dot. prov. dep. exp.		
Autres charges d'exploitation	2 490 640	2 884 631
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	64 728 375	63 305 674

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2009-2010 se monte à 60 k€.

18) RESULTAT FINANCIER

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Total des dividendes	500 000	
Autres produits de participation	6 537	
Produits des autres immobilisations financières		6 537
Revenus des autres créances et VMP		
Gains de change		
Aj. JV actifs de transaction		
Aj. JV VMP trésorerie		
Aj. JV immos placement		
Produits nets sur cession de VMP	373 494	625 881
Autres produits financiers	5 259	25 596
Reprises sur prov. et amort. financiers		
Escomptes obtenus		
Transfert de charges financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	885 290	658 014
Dotation aux prov. & amort. financiers		
Intérêts et charges financiers	1 751 037	2 365 793
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP		
Coût du passage à l'EURO		
Escomptes accordés		
Autres charges financières	682 324	307 657
TOTAL CHARGES FINANCIERES	2 433 361	2 673 450
RESULTAT FINANCIER	-1 548 071	-2 015 436

19) RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Produits exceptionnels sur op. de gestion	51 139	43 585
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs	15 552	33 300
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels	1 226 713	4 212 284
Reprises de provisions exceptionnelles		
Transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 293 404	4 151 222
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	371 141	241 333
Charges sur exercices antérieurs		
VNC des éléments d'actifs cédés	367 030	375 326
Autres charges exceptionnelles	422 086	795 764
Dotations de provisions exceptionnelles	600 361	2 261 555
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 760 617	3 673 978
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-467 214	615 191

Compte tenu de ce résultat exceptionnel, on peut estimer l'impôt à recevoir à ce titre à 160 877 € y compris la contribution sociale. Le montant total de l'impôt étant de 6 971 185 € l'impôt dû au titre des autres éléments se monte donc à 7 132 062 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

20) PRIMES COMMERCIALES

La valeur des engagements pris en matière de primes commerciales et de bonification de prêts au cours de l'exercice 2009/2010 et non encore décaissés se monte à : 799 803 €.

La comptabilisation de la charge devrait intervenir pour 537 883 € en 2010/2011 et 261 920 € en 2011/2012.

21) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les emprunts qui comportent des possibilités de tirage en fonction de la situation de trésorerie de l'entreprise sont classés en long terme compte tenu de l'engagement ferme et durable et du plan de diminution des plafonds de tirage.

22) FIN DU CONTRAT DE CONCESSION

Les engagements reçus par REGAZ s'élèvent à : cf note 2.

23) IMPOSITION DIFFEREE

Nature des différences temporaires ACCROISSEMENTS	30/09/2010
Amortissements dérogatoires	344 696
TOTAL	344 696
Nature des différences temporaires ALLEGEMENTS	30/09/2010
Provision non déductible l'année de la comptabilisation: participation	275 479
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation: organic et aide au logement	57 137
TOTAL	332 616

24) RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
CAPITAL FIN D'EXERCICE					
Capital social	38 000 000	38 000 000	38 000 000	38 000 000	38 000 000
Nombre d'actions existantes	190 000	190 000	190 000	190 000	190 000
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	201 902 872	206 319 750	67 295 343	67 260 267	72 118 647
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	13 823 617	25 838 984	22 980 630	29 331 552	31 384 801
Impôts sur les bénéfiques	1 730 550	5 839 000	4 601 438	5 039 765	6 971 185
Participation des salariés	240 258	1 292 024	724 605	732 435	881 174
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	3 824 988	6 381 711	9 820 251	11 478 159	11 773 227
Résultat distribué	1 900 000	3 040 000	3 515 000	3 866 500	
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation mais avant amortissements et provisions	57	85	93	124	124
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	20	34	52	60	62
Dividendes attribués à chaque action	10	16	19	20	
PERSONNEL					
Effectif moyen exercice	506	502	350	342	342
Montant masse salariale exercice	18 192 533	17 217 139	13 185 850	12 423 850	13 026 783
Montant des sommes versées au titre des charges sociales de l'exercice	8 284 214	9 459 731	7 827 510	7 998 017	8 433 951

25) PARTICIPATION

$$\text{FORMULE DE CALCUL : } P = 1/2 (B - C \times 5\%) \times (S / VA)$$

P = Provision pour participation

B = Bénéfice net

C = Capitaux propres

S = Salaires bruts

VA = Valeur ajoutée

DETERMINATION DES DIVERS ELEMENTS

B	Résultat fiscal	16 201 184
C	Capitaux propres	95 598 324
S	Salaires bruts (dont avantages en nature)	17 525 540
VA	Charges de personnel	29 876 528
	+ Impôts et taxes et versements assimilés (hors T.V.A.)	2 375 160
	+ Charges financières	2 176 092
	+ Dotation de l'exercice aux amortissements	10 776 712
	+ Dotation de l'exercice aux provisions (hors dotations exceptionnelles)	6 655 356
	+ Résultat courant	23 680 823
	TOTAL VALEUR AJOUTEE	75 540 670
MONTANT DE LA PROVISION		1 324 875

La participation est calculée sur la base des comptes additionnés Gaz de Bordeaux plus Régaz, seuls les comptes réciproques de charges et de produits étant éliminés. La part revenant à REGAZ se monte à 889 726 €.

D-2011/602

Attribution d'un logement de fonction. Modification de la délibération n° 97-146 du 24 mars 1997. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La loi n° 90-1067 du 28 Novembre 1990 relative à la Fonction Publique Territoriale fixe, dans son article 21, les modalités d'attribution des logements de fonction.

Cet article stipule que « les organes délibérants des Collectivités Territoriales et de leurs établissements publics fixent la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué, gratuitement ou moyennant une redevance, par la collectivité ou l'établissement public concerné, en raison notamment des contraintes liées à l'exercice de ces emplois. Les décisions individuelles sont prises en application de cette délibération par l'autorité territoriale ayant le pouvoir de nomination ».

Par délibération n° 97-146 du 24 mars 1997 et conformément à la loi, notre conseil a adopté la liste des emplois pour lesquels sont attribués des logements par nécessité absolue de service ou pour simple utilité de service.

Il convient de réviser cette liste comme suit :

Direction de l'Education et de la Famille :

Conciergeries :

1 logement attribué par nécessité absolue de service au titre du gardiennage de l'école élémentaire suivante :

- **Ecole Elémentaire Alphonse Dupeux, 7 rue Alphonse Dupeux – 33000 Bordeaux**

Aussi, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir accepter la modification de cette liste.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE. -

Pas de problèmes ?

(Aucun)

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Direction de la jeunesse, des sports et de la vie associative- la Dune :

L'établissement de la Dune, situé à Arcachon, est destiné à accueillir prioritairement des groupes scolaires et de centres de loisirs, des stages sportifs et d'animation, des séminaires, des associations, des groupes de seniors. Pour satisfaire à ces missions, cet établissement offre des prestations de type hôtelières avec hébergement et restauration.

Suite au départ du chef d'établissement son remplacement est nécessaire.

Ce poste a été ouvert aux fonctionnaires de catégorie A du cadre d'emplois des attachés territoriaux ou bien d'un cadre d'emplois équivalent des autres fonctions publiques.

Compte tenu des spécificités des missions de ce poste et des difficultés à trouver un candidat titulaire possédant les compétences requises, il a été décidé de faire appel à un agent non titulaire, possédant une compétence avérée en animation à travers la gestion d'un centre social dans le domaine associatif.

Le candidat pressenti possédant la reconnaissance travailleur handicapé, cet emploi relèvera de l'article 38 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié en dernier lieu par la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

La rémunération brute maximale proposée sera établie par référence au grade d'attaché territorial (indice majoré 676) et au régime indemnitaire afférent.

Direction hygiène et santé :

Suite au départ dans le cadre de la mobilité interne d'un inspecteur de salubrité, la transformation d'un poste de chimiste laissé vacant au sein de la direction, permettrait le recrutement d'un technicien possédant les compétences requises.

Les difficultés de recrutements liées à ce secteur d'activité et, notamment en ce qui concerne la filière technique et le cadre d'emploi des techniciens supérieurs amènent à un recrutement d'un agent non titulaire.

Cet emploi relèvera donc des articles 3 et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

La rémunération brute maximale proposée sera établie par référence au grade de technicien territorial (indice majoré 489) et au régime indemnitaire afférent.

Direction de l'urbanisme :

Suite au départ du directeur par le biais de la mobilité interne et afin de pourvoir à son remplacement, l'ouverture d'un poste de directeur du projet urbain « Bordeaux Re centres » contribuant activement à la réflexion stratégique et à la mise en œuvre opérationnelle du projet urbain de la Ville dans le cadre de l'ambition métropolitaine « Bordeaux 2030 » est sollicitée.

Ce poste sera ouvert aux fonctionnaires de catégorie A du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et/ou des attachés territoriaux ou bien d'un cadre d'emplois équivalent des autres fonctions publiques.

La rémunération brute maximale proposée sera établie par référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux (indice majoré 815) et/ou au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (indice majoré 810) et au régime indemnitaire afférent.

Compte tenu des spécificités des missions de ce poste, en cas de recherches infructueuses, il pourra être fait appel à un agent non titulaire, possédant une compétence avérée, et une expérience significative dans le domaine en question.

Cet emploi pourra donc relever des articles 3 et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Direction de l'évaluation et de la gestion :

Le départ, dans le cadre d'une mobilité interne, d'un contrôleur de gestion amène à l'ouverture d'un poste en contrôle de gestion externe.

Ce poste sera ouvert aux fonctionnaires de catégorie A du cadre d'emplois des attachés territoriaux ou bien d'un cadre d'emplois équivalent des autres fonctions publiques.

La rémunération brute maximale proposée sera établie par référence au grade d'attaché territorial (indice majoré 676) ou d'attaché principal (indice majoré 813) et au régime indemnitaire afférent.

Compte tenu des spécificités des missions de ce poste, en cas de recherches infructueuses, il pourra être fait appel à un agent non titulaire, possédant une compétence avérée, et une expérience significative dans le domaine en question.

Cet emploi pourra donc relever des articles 3 et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Direction de la police municipale :

Le poste en référence au grade de directeur de police municipale a été supprimé au tableau des effectifs suite à une erreur matérielle consécutivement au détachement sur le grade d'attaché principal du directeur, dans le cadre d'une requalification des carrières des officiers de gendarmerie.

Il convient aujourd'hui de rétablir ce poste au tableau des effectifs.

Base sous-marine :

Depuis 2000 la Base sous-marine a vu son projet d'établissement entièrement revisité. Ainsi initialement « Conservatoire de la plaisance », la Base s'est progressivement transformée en espace culturel pluridisciplinaire où la qualité et la variété des manifestations a attiré un public toujours plus nombreux et varié.

C'est en restant attaché à une programmation riche et en perpétuel mouvement que la base a réussi ce pari. Pour ce faire, l'établissement a dû développer une organisation souple, plus dynamique et performante. Ainsi, l'organigramme a été resserré et organisé autour d'une dynamique projet.

Plus que jamais la créativité est au cœur des préoccupations de la base sous-marine. Si le mode projet est toujours privilégié, son efficacité s'appuie avant tout sur des équipes à la fois polyvalentes, dotés d'expertises métiers liées à l'activité de la base sous-marine et en capacités de se renouveler. Aussi jusqu'à présent, selon l'amplitude et la durée de chaque projet, il est régulièrement fait appel au recrutement d'agents vacataires.

De fait, une certaine souplesse dans le fonctionnement est toujours requise pour permettre d'anticiper les évolutions du projet culturel, tout en répondant aux besoins d'une programmation ambitieuse et variée. Celle-ci nous autorise cependant aujourd'hui, à stabiliser le besoin en effectifs pour l'année à venir, en matière de communication culturelle, gestion artistique et médiation/relation avec les publics.

C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui, la consolidation de 3 emplois vacataires par la création de 3 postes à durée déterminée d'un an sur les missions de catégorie B suivantes :

- Chargée de Communication

- Assistant à la gestion des événements artistiques ;
- Médiateur – Relations avec les publics

A l'échéance de cette année de fonctionnement, un bilan sera fait afin d'envisager l'évolution des besoins en fonction des programmations futures de la base sous-marine.

APPRENTISSAGE - RENTREE 2011/2012

Depuis plusieurs années, la mairie de Bordeaux se mobilise en faveur de l'apprentissage des jeunes.

La Ville soutient chaque année la formation en alternance de ces jeunes apprentis, par la transmission de savoir-faire de qualité réalisée par les agents de la ville, de manière à leur donner des chances certaines sur le marché du travail.

Ces jeunes apprentis travaillent dans la plupart de nos directions et sont formés à de nombreux métiers :

- les métiers techniques : menuisier, carrossier, peintre, tapissier, électricien, plombier, serrurier, cuisinier ...,
- les métiers de l'éducation (cap petite enfance),
- les espaces verts (travaux paysagers),
- les métiers du livre,
- l'informatique (ingénieur en réseaux et télécommunications),
- les métiers administratifs (bac pro secrétariat par exemple).

Pour la rentrée 2011, après analyse des besoins des services et compte tenu de nos contraintes budgétaires, il a été décidé de maintenir 53 postes en apprentissage dont 33 nouveaux apprentis répartis de la manière suivante :

Direction	Services	Diplôme concerné
DGST	CEE	1 CAP Cuisinier
		1 CAP Maçonnerie (Prolongation de contrat)
		1 CAP Carrossier peintre
		1 CAP Serrurier Métallier
		1 BEP Serrurier Métallier (Prolongation de contrat)
		1 CAP Installateur Sanitaire
		1 CAP Mécanique Cycles et Motocycles
DGVSC	Jardin Botanique	2 CAP Jardinier Botaniste
	Parcs et Jardins	6 CAP Travaux paysagers
		1 BTS Travaux Paysagers
		1 Bac Pro Travaux Paysagers
	Petite Enfance	10 CAP Petite Enfance
Sports	1 CAP Mécanicien	
DGAC	Archives	1 licence Pro Métiers du livre (option patrimoine)
	Musée d'Aquitaine	1 CAP Menuiserie et agencement
	Lecture Publique	1 licence Pro Métiers du livre (option patrimoine)

DGVUP	Surveillance Administrative	1 Bac pro secrétariat
	Vie Locale	1 Bac pro Propreté (prolongation de contrat)

Aussi je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- accepter la création des postes précités et autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement si ces postes étaient pourvus par des agents non titulaires,
- autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2011/604**Proposition de transformation et suppression de postes. Mise à jour du tableau des effectifs de la ville de bordeaux.
Décision. Autorisation.**

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Commission Administrative Paritaire de la Ville et du CCAS de Bordeaux du 27 septembre 2011 s'est prononcée sur les avancements de grade au titre de l'année 2011.

Ces avancements de grade permettent aux agents de progresser dans leur carrière au sein de leur filière statutaire (administrative, technique, culturelle etc....). La réglementation encadrant les possibilités en la matière a été fortement assouplie il y a quelques années, et notre collectivité a ainsi pu fixer ses propres « ratios » d'avancement de grade au sein de chaque filière, c'est-à-dire le nombre d'agents pouvant recevoir un avancement rapporté au nombre d'entre eux susceptibles d'y avoir droit.

C'est ainsi que pour 2011 la mise en œuvre de ce dispositif permet à 259 agents d'avoir un avancement de grade. Le détail vous est présenté dans le tableau joint en annexe.

Compte tenu des propositions de la Commission Administrative Paritaire, il vous est proposé en conséquence de modifier le tableau des effectifs, ainsi qu'il suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE – CATEGORIE C

création de :

- 7 postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
- 11 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 4 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

suppression de :

- 22 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe

FILIERE ADMINISTRATIVE – CATEGORIE B

création de :

- 1 poste de rédacteur principal
- 10 postes de rédacteur chef

suppression de :

- 11 postes de rédacteur

FILIERE ADMINISTRATIVE – CATEGORIE A

création de :

- 4 postes d'attaché principal
- 1 poste de directeur
- 1 poste d'administrateur hors classe

suppression de :

- 5 postes d'attaché
- 1 poste d'administrateur

FILIERE CULTURELLE – CATEGORIE C

création de 4 postes d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe

suppression de 4 postes d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe

FILIERE CULTURELLE – CATEGORIE B

création de :

- 2 postes d'assistant de conservation hors classe
- 1 poste d'assistant qualifié de conservation de 1ère classe
- 3 postes d'assistant qualifié de conservation hors classe

suppression de :

- 2 postes d'assistant de conservation de 2ème classe
- 4 postes d'assistant qualifié de conservation de 2ème classe

FILIERE CULTURELLE – CATEGORIE A

création de 6 postes de professeur d'enseignement artistique hors classe

suppression de 6 postes de professeur d'enseignement artistique de classe normale

FILIERE MEDICO SOCIALE – CATEGORIE C

création de 4 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe

suppression de 4 postes d'auxiliaire de puériculture de 1ère classe

FILIERE MEDICO SOCIALE – CATEGORIE A

création de :

- 2 postes de puéricultrice de classe supérieure
- 1 poste de médecin de 1ère classe

suppression de :

- 2 postes de puéricultrice de classe normale
- 1 poste de médecin de 2ème classe

FILIERE SOCIALE – CATEGORIE C

création de :

- 6 postes d'agent social de 1ère classe (dont 3 à l'examen professionnel)
- 4 postes d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles

suppression de :

- 6 postes d'agent social de 2ème classe
- 4 postes d'agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles

FILIERE SOCIALE – CATEGORIE B

création de :

- 1 poste d'éducateur chef de jeunes enfants
- 1 poste d'assistant socio-éducatif principal

suppression de :

- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants
- 1 poste d'assistant socio-éducatif

FILIERE SPORTIVE – CATEGORIE B

création de :

- 2 postes d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe

suppression de :

- 2 postes d'éducateur

FILIERE SPORTIVE – CATEGORIE C

création de :

- 1 poste d'opérateur des activités physiques et sportives qualifié
- 1 poste d'opérateur des activités physiques et sportives principal

suppression de :

- 2 postes d'opérateur des activités physiques et sportives

FILIERE TECHNIQUE – CATEGORIE C

création de :

- 40 postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe
- 8 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 21 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 12 postes d'agent de maîtrise principal

suppression de

- 69 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- 12 postes d'agent de maîtrise

FILIERE TECHNIQUE – CATEGORIE B

création de :

- 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe

suppression de :

- 1 poste de technicien

FILIERE TECHNIQUE – CATEGORIE A

création de :

- 3 postes d'ingénieur principal
- 1 poste d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle

suppression de :

- 4 postes d'ingénieur

FILIERE POLICE MUNICIPALE – CATEGORIE B

création de 1 poste de chef de service de police municipale de 1^{ère} classe

suppression de 1 poste de chef de service de police municipal principal de 2^{ème} classe

FILIERE POLICE MUNICIPALE – CATEGORIE C

création de :

- 3 postes de brigadier chef principal
- 3 postes de brigadier

suppression de :

- 6 postes de gardien

(voir en annexe 1 le récapitulatif par tableau)

Par ailleurs, suite au Comité Technique Paritaire du 21 juin 2011 et à la création de l'École supérieure d'art de Bordeaux, une partie du personnel a été transférée, ou mutée sur demande, sur cette nouvelle entité.

Il convient là aussi d'effectuer la mise à jour du dernier tableau des effectifs et de procéder à la suppression des 49 postes transférés correspondant aux agents titulaires et aux contractuels permanents qui ont opté pour ce mode de gestion.

Bien entendu, les agents titulaires ayant opté pour une mise à disposition par la Ville n'apparaissent pas dans cette liste.

Vous trouverez en annexe 2 l'état des effectifs concernés

Par conséquent, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- ✓ adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
- ✓ accepter les créations de postes précités ainsi que les suppressions de postes devenus vacants,
- ✓ autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

ADOpte A L'UNANIMITE

M. PALAU. -

603 et 604, deux délibérations relatives à la gestion de nos effectifs.

603, créations / Modifications de postes. A noter spécifiquement l'effort de notre commune en faveur de l'apprentissage puisque Bordeaux accueille 53 apprentis qui représentent la bagatelle de 20% des apprentis accueillis dans l'ensemble des collectivités locales du département.

604, ce sont les conséquences de notre Commission Administrative Paritaire du 27 septembre dernier qui a vu 269 de nos agents promus au titre des avancements de grade.

Ces deux délibérations ont fait l'objet de l'accord du Comité Technique Paritaire.

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC

M. HURMIC. -

Une question sur la 603. Il est fait référence au départ du chef d'établissement de La Dune. Régulièrement tous les ans nous avons le bilan de La Dune. Là on ne nous dit pas les raisons du départ du directeur. Si vous pouviez nous dire juste un mot ?

M. PALAU. -

Comité de discipline. Malversations.

M. LE MAIRE. -

On a découvert malheureusement que le directeur s'était livré à des choses que la morale et la loi surtout réprouvent. Donc il est en instance disciplinaire. C'est la raison pour laquelle il a quitté ses fonctions.

Sous bénéfice de ces observations, pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

AVANCEMENT DE GRADES POUR L'ANNEE 2011 (annexe 1)

LIBELLE GRADE	Créations de postes au 1er septembre 2011	Suppressions de postes au 1er septembre 2011
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>		
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	1	
ADMINISTRATEUR		1
DIRECTEUR	1	
ATTACHE PRINCIPAL	5	1
ATTACHE		5
REDACTEUR CHEF	10	
REDACTEUR PRINCIPAL	7	6
REDACTEUR		11
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	4	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	15	4
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE	22	15
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE		22
SOUS TOTAL	65	65
<u>FILIERE CULTURELLE</u>		
ASSIST. QUAL. DE CONSERV.HORS CLASSE	3	
ASSIST. QUAL. DE CONSERV.1 ERE CLASSE.	2	1
ASSIST. QUAL. DE CONSERV. 2EME CLASSE		4
ASSISTANT DE CONSERV.HORS CLASSE	2	
ASSISTANT DE CONSERV. 1ER CLASSE	2	2
ASSISTANT DE CONSERV. 2EME CLASSE		2
ADJOINT DU PAT PPAL DE 1ER CLASSE	4	
ADJOINT DU PAT PPAL DE 2EME CLASSE		4
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE	6	
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT CLASSE NORMALE		6
SOUS TOTAL	19	19
<u>FILIERE MEDICO-SOCIALE</u>		
MEDECIN DE 1ERE CLASSE	1	
MEDECIN DE 2EME CLASSE		1
PUERICULTRICE CLASSE SUPERIEURE	2	
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE		2
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PPAL DE 2EME CLASSE	4	
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE 1ERE CLASSE		4
SOUS TOTAL	7	7

LIBELLE GRADE	Créations de postes au 1er septembre 2011	Suppressions de postes au 1er septembre 2011
<u>FILIERE SOCIALE</u>		
AGENT SOCIAL DE 1ERE CLASSE	6	
AGENT SOCIAL DE 2EME CLASSE		6
ATSEM PPAL DE 2EME CLASSE	4	
ATSEM 1ERE CLASSE		4
EDUCATEUR CHEF DE JEUNES ENFANTS	1	
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS		1
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF PRINCIPAL	1	
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF		1
SOUS TOTAL	12	12
<u>FILIERE SPORTIVE</u>		
EDUCATEUR PPAL 1ERE CLASSE	2	
EDUCATEUR PPAL DE 2EME CLASSE	2	2
EDUCATEUR		2
OPERATEUR PRINCIPAL	1	
OPERATEUR QUALIFIE	2	1
OPERATEUR		2
SOUS TOTAL	7	7
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>		
INGENIEUR EN CHEF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	1	
INGENIEUR EN CHEF DE CLASSE NORMALE	1	1
INGENIEUR PRINCIPAL	4	1
INGENIEUR		4
TECHNICIEN PPAL 1ERE CLASSE	1	
TECHNICIEN PPAL 2EME CLASSE	1	1
TECHNICIEN		1
AGENT MAITRISE PRINCIPAL	12	
AGENT MAITRISE		12
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	21	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	29	21
ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	69	29
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE		69
SOUS TOTAL	139	139
<u>FILIERE POLICE MUNICIPALE</u>		
CHEF DE SERVICE PM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	1	
CHEF DE SERVICE PM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		1
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	3	
BRIGADIER	6	3
GARDIEN		6
SOUS TOTAL	10	10
TOTAL GENERAL	259	259

POSTES PERMANENTS DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS SUPPRIMES AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE BORDEAUX (présentation par postes)

SUPRESSIONS					Observations
Direction Générale	Direction Service	Catégorie	Emplois	Grades	
DGAC	Ecole des beaux arts	B	Assistant spécialisé imprimeur	Assistant d'enseignement artistique	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	B	Enseignant sculpture	Assistant d'enseignement artistique	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Coordonnateur pédagogique général	Attaché	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Collaboratrice à la production pédagogique et artistique	Attaché de conservation du patrimoine	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Directeur	Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011

POSTES PERMANENTS DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS SUPPRIMES AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE BORDEAUX (présentation par postes)

SUPRESSIONS					Observations
Direction Générale	Direction Service	Catégorie	Emplois	Grades	
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel contractuel de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Secrétaire Général	Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Responsable de pole administratif	Attaché	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Enseignant	Attaché de conservation du patrimoine	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique hors classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique hors classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique hors classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique hors classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique hors classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique hors classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique hors classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011

POSTES PERMANENTS DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS SUPPRIMES AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE BORDEAUX (présentation par postes)

SUPPRESSIONS					Observations
Direction Générale	Direction Service	Catégorie	Emplois	Grades	
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique hors classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	A	Professeur	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	B	Enseignant	Assistant d'enseignement artistique	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	B	Enseignant	Assistant spécialisé d'enseignement artiste	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	B	Enseignant	Assistant spécialisé d'enseignement artiste	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	B	Enseignant	Assistant spécialisé d'enseignement artiste	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	B	Adjoint ressources humaines	Rédacteur principal	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	C	Agent de gestion financière et comptable	Adjoint administratif principal de 1ère classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	C	Secrétaire	Adjoint administratif principal de 2ème classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011
DGAC	Ecole des beaux arts	C	Agent d'entretien	Adjoint technique de 2ème classe	transfert des personnel titulaires de l'Ecole des beaux arts - CTP du 21 juin 2011

**POSTES PERMANENTS DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS SUPPRIMES AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE
BORDEAUX (présentation par grades)**

Statut (libellé)	Grade (libellé)	Total
Contractuel indiciaire	Assistant territorial d'enseignement artistique contractuel	2
	Attaché territorial contractuel	1
	Attaché territorial de conservation du patrimoine contractuel	1
	DG d'établissement territorial d'enseignement artistique de 1ère catégorie contractuel	1
	Professeur territorial d'enseignement artistique de cl norm contractuel	19
Total Contractuel indiciaire		24
Fonctionnaire	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1
	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1
	Adjoint technique territorial de 2ème classe	1
	Assistant territorial d'enseignement artistique auxiliaire	1
	Assistant territorial spécialisé d'enseignement artiste	3
	Attaché territorial	1
	Attaché territorial de conservation du patrimoine	1
	Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 1ère catégorie	1
	Professeur territorial d'enseignement artistique de cl norm auxiliaire	1
	Professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale	5
	Professeur territorial d'enseignement artistique hors classe	8
Rédacteur territorial principal	1	
Total Fonctionnaire		25
Total		49